Truct, on a Québec et leur tonnage, etc., à la date du 16 courant:

'Constructeurs. Bat	ime	nts Tonn.	Ouvriers
A. Gilmour et Cic.	1	800	50
H. Dinning et Cie.	I	1200	100
W. H. Baldwin.	1	1350 >	
Do.	1	1150 >	240
P. Valin.	1	600	50
E. Trahan.	1	050	_
Samson et Cie.	1	700	
W. G. Russell,	1	1100	100
P. Brunel.	1	500	. 40
	9.	8050	580
the state of the s			5-0

(Journal de Québec.)

—Il a été vendu, dit-on, dix mille portraits phothographies de John Brown, le héros de Harper's Ferry, et la demande va toujours en s'accroissant.

CORRESPONDANCES.

Monsieur le rédacteur,

"La note biographique publiée dans le "Canadien" du 2 courant, intitulé "le Sorcier d'Anticosti," renserme quelques inexactitudes d'autant plus graves qu'elles ont un rapport étroitement lié à la mémoire du héros en question.

"Le premier point à contredire est le genre de mort de madame Gamache qui ne périt pas victime du "froid glacial d'An ticosti;" mais qui mourat d'une affection de poitrine. Elle ne laisse pas non plus "deux enfants en bas Age," mais trois, et ces derniers ne "la suivirent pas de près dans la froide terre du tombeau," mais ils vivent encore et deux d'entr'eux demeurent en notre ville, et l'autre dans une paroisse peu éloignée de Québec: la moindre justice qu'on devait rendre aux enfants Gamache, dans une biographie qui les touche de si près, c'était de leur tenir compte au moins de leur existence.

"Le correspondant du "Canadien," "Pis cator," termine sa notice historique et topographique, en ajoutant que "l'Ile d'An ticosti" est maintenant la propriété d'une famille de Québec. Je regrette également d'avoir à contredire ce dernier renseigne ment; mais comme les enfants Gamache sont héritiers présomptifs du "Sorcièr d'Anticosti," ils ont un droit incontestable à la partie de cette lle qui lui appartenait et qui avoisine, la "Baie Gamache." Je ne suis cependant pas étonné qu'on n'ait pas tenu compte de ce fait; car après les avoir supposés morts, il n'était que logique de les supposer aussi dépouillés de leur propriété.

"Avant de vous quitter, monsieur. le

rédacteur, je crois devoir profiter de cet. te occasion pour féliciter le correspon dant "Piscator," sur l'heureuse idéa qu'il a eu de sappeler à "ses lecteurs" (dans un moment de loisir. sans doute, le souvenir des singularité: caractéristiques de celui qu'il a décoré si a propos du titre pompeux et redoutable de "Sorcier d'Anticosti;" mais en même temps j'éprouve une vive contrariété à la pensée qu'il ne serait pas équitable de décerner à "Piscator," le beau nom de "Sorcier," pour avoir suit reproduire un extrait sidèle de l'écrit de monsieur l'abhé Ferland, publié dans le "Journal de Québec" en 1855.

"JOS. GAMACHE.

Monsieur le rédacteur,

Permettez-moi dans l'interêt du public de demander à maître Pierre Gauthier, maçon, qui sollicite actuellement auprès du gouvernement par l'entremise de son ami Pierre Gauvreau, une place de surveillant des nouvelles prisons et cours, quels titres il montre pour prouver qu'il est digne du poste qu'il désire? A moins que le gouvernement ait besoin du plus grand chicanier de la province pour intenter un procès à l'un des entrepreneurs, nous ne voyons pas comment cet individu peut être digne de surveiller un ouvrage quand il ne peut pas faire les travaux qu'il entre prend.

A l'appui de ce que j'avance je citerai l'abandon qu'il a fait de son contrat passé avec les syndics de Sainte Marie de la Bauce tout en ayant soin de retirer huit cents piastres sur le prix du contrat. Il faut dire que Gauthier par un tour de sa fagon avait fait perdre ce contrat a M. Antoine Pampalon. Les syndies ayant été obligés de confier la construction de leur nouvelle église à d'autres contracteurs, ceux-ci profitèrentde l'inexpérience des syndics en fait de maçonnerie pour mal construire cet édifice. Ayant deman de, en juin dernier, aux entrepreneurs pourquoi ils agissaient ainsi on me répon dit qu'il ne repondaient point de cet ouvrage qui était fait au gout du surveil. lant Gauthier!

Ainsi donc il est de la plus haute importance dans l'intérêt public de choisir pour surveiller la construction des édifices publics, des personnes intelligentes et sur tout d'un autre calibre que celui de maitre l'ierre Gautier.

Avant de terminer cette correspondance je demanderai au surveillant des nouvelles cour et prison de Saint Joseph de la Bauce, comment il se fait qu'il trouve ces édifice bien faits après les avoir, quelque temps, auparavant, jugés mal construits.

UN MACON.

Monsieur le rédacteur, 15 1 150' inime et

En ma qualité de citoyen de Saint-Sau vour, et ayant contribué selon mes mon yens à l'achat du nouvel orgue que les citoyens de Saint-Sauveur ont acheté, je demanderai à messieurs les marguillers de la Fabrique de Saint-Roch, s'il est vrai, comme on le dit, qu'ils veulent nous oter notre orgue et nous donner le leur qui est beaucoup moins bon et moins grand? Je ne crois pas que l'on veuille nous faire cette injustice, néanmoins, il est bon qu'ils soit connu que ceux qui ont contribué à l'achat de cet orgue ne veulent point se laisser duper.

SAINT-SAUVEUR.

ANNONCES.

PENSION.

Deux ou trois messieurs peuvent se procurer une bonne pension à un prix rai sonable, chez une famille Canadienne de meurant rue Saint Valier près dé la rue du Pont.

S'adresser à ce bureau.

Québec 19 décembre 1859

ADRESSE D'AFFAIRES.

L. M. Darveau, notaire, tient son bureau d'affaires, dans le faubourg Saint rean, rue Aiguillon, numero 26.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'OBSERVATEUR.

PARAÎT

UNE FOIS PAR SEMAINE.

On s'abonne chez L. M. DARVEAU, & No. 26, rue Aiguillon, taubourg Saint-Jean, Quebec.

L'abonnement est de cinq chelins par année, payable invariablement d'avance.

Nous prévenons nos abonnés que monsieur Joseph Lancoue est autori sé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance...

Tarif des annonces: Six lignes et andessous, 2s. pour la premiere insertion, et 6d. pour chaque insertion subséquente. Dix lignes et au-dessus de six lignes, 2s. 6d. pour la premiere insertion, et 6d. pour chaque insertion suivante. Au-dessus de dix lignes, 2d. par ligne pour la premiere insertion, et 1d. par ligne pour chaque insertion subséquente.

& M. DARVEAU, FEOPRIZTAIRE EN RÉGAMMENT